

ELIPA

Étude

Infos migrations

Numéro 54 - mars 2013

Les conditions de logement des nouvelles migrantes

Les nouveaux migrants ont des conditions de logement moins favorables que l'ensemble de la population. Toutefois, ces conditions sont différentes suivant que l'on est une femme ou un homme. Ainsi, les femmes sont mieux logées que les hommes : plus souvent en logement personnel, elles habitent aussi dans des logements plus confortables. Le motif de migration et surtout la composition familiale constituent les premiers éléments explicatifs des différences observées.

L'auteure :

**Gérane
Le Quentrec-
Creven**

**Chargée d'études
à la division
« Enquêtes et
Études
statistiques »**

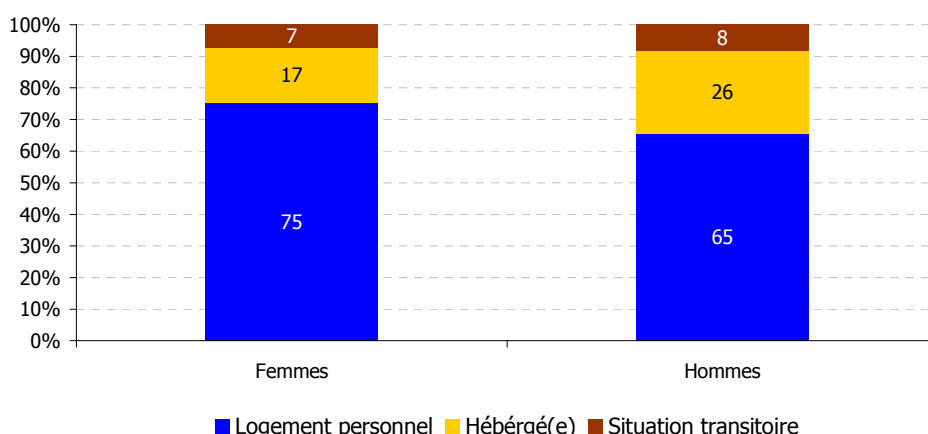
au DSED

Des types de logements différents pour les femmes et les hommes ...

L'étude porte sur les signataires (en 2009) du contrat d'accueil et d'intégration interrogés dans le cadre de l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants « Elipa » et s'intéresse plus particulièrement aux conditions de logement selon le sexe. En 2010, les femmes sont plus nombreuses à vivre dans un logement personnel (cf. encadré) : 75 % contre 65 % des hommes (cf. graphique 1). Cette différence est due à la plus grande part de femmes propriétaires (12 % contre 5 % pour les hommes) et de femmes habitant dans un logement social (22 % contre 20 % pour les hommes). Il n'y a pas de différences dans l'accès à un logement loué, que le propriétaire soit un particulier ou une association. Inversement, elles sont moins nombreuses à se faire héberger par un ami ou de la famille (17 % des femmes sont hébergées contre 26 % des hommes). Les femmes comme les hommes sont moins de 10 % à être concernés par le logement en « situation transitoire » : respectivement 7 % et 8 %.

Un an après, en 2011, les déséquilibres restent les mêmes : les déménagements qui se sont produits entre 2010 et 2011 n'ont pas bousculé la répartition, même si les hommes ont un peu plus déménagé que les femmes (28 % contre 24 %). Toutefois, les femmes et les hommes vivent plus souvent qu'un an auparavant en logement personnel (respectivement 80 % des femmes et 74 % des hommes) ; en raison d'une baisse de la part des personnes hébergées par un tiers. La proportion des personnes en situation transitoire reste stable, autant chez les femmes que chez les hommes (autour de 7 %).

Graphique 1 : Types de logement selon le sexe (en %)



Lecture : 75 % des femmes vivent en logement personnel, c'est le cas de 65 % des hommes. Source : Elipa 2010. Champ : Signataires du CAI en 2009

... et des différences suivant la configuration du ménage

Dans chaque type de logement, les profils des habitants diffèrent suivant que l'on est une femme ou un homme (cf. graphique 2). Concernant les situations transitoires, 65 % des hommes vivent seuls alors que c'est seulement le cas de 21 % des femmes. Ces dernières sont encore, dans ce type de logement, 45 % à être à la tête de familles monoparentales.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT GÉNÉRAL
À L'IMMIGRATION ET À L'INTÉGRATION



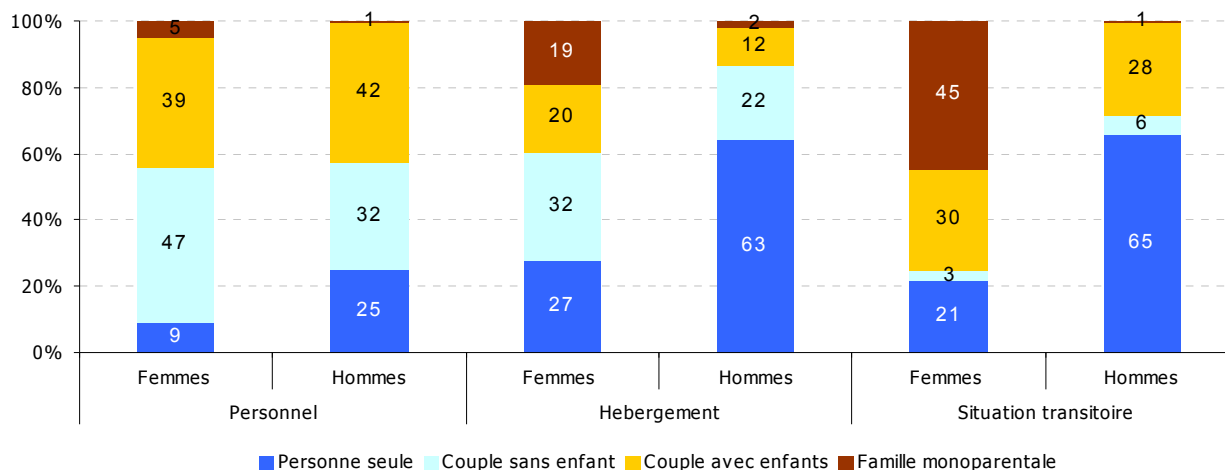
Encadré : Rappel des différents types de logement des nouveaux migrants

Les logements des signataires du CAI se répartissent en **quatre grandes catégories**, repérables dans Elipa :

- Les personnes vivant dans un **logement personnel** regroupent les personnes louant (ou sous-louant) un logement dans le secteur social, privé ou associatif, les propriétaires (ou les accédants à la propriété), les personnes vivant dans un logement loué ou acheté par le conjoint, dans un logement de fonction (ou prêté par l'employeur), dans un logement prêté (ou les personnes logées à titre gratuit).
- Les **personnes hébergées par un particulier** sont hébergées chez des amis ou par la famille.
- Les **personnes en situation « transitoire »** vivent dans un foyer de travailleurs migrants (ou une résidence sociale), dans une chambre d'hôtel (payée par le migrant), dans un logement dépendant d'une association ou d'un centre d'hébergement (centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), centre provisoire d'hébergement (CPH), foyer d'urgence, centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), hôtel social, asile de nuit, Samu social...) ou dans un logement squatté.
- La catégorie **Autres** regroupe principalement les personnes résidant dans un logement étudiant (cité universitaire) et les personnes sans domicile fixe. La part des nouveaux migrants résidant dans cette catégorie est quasiment nulle. La catégorie « Autres » n'est donc pas représentée dans les figures.

Ces déséquilibres sont aussi visibles pour les personnes hébergées par un tiers : les hommes habitent majoritairement seuls (63 %), alors que cette situation ne concerne que 27 % des femmes. Ces dernières sont pour 19 % à la tête d'une famille monoparentale. Pour les personnes qui résident en logement personnel, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes (respectivement 9 % et 25 %) et plus souvent en couple sans enfants (47 % contre 32 % pour les hommes).

Graphique 2 : Type de logement et situation familiale selon le sexe



Lecture : 9 % des femmes habitant en logement personnel vivent seules. Champ : Signataires du CAI en 2009. Source : Elipa 2010.

Le type de logement varie selon l'activité, le motif de migration* ...

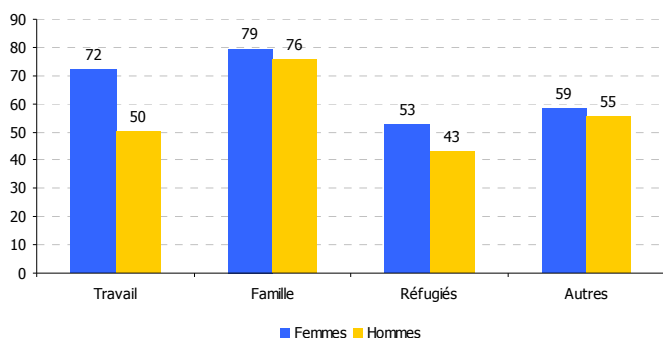
Le lien entre activité et type de logement est différent selon le sexe. Les femmes inactives sont plus fréquemment en logement personnel que les femmes actives, un lien inversé chez les hommes. Il existe aussi un lien entre conditions de logement et motif de migration (cf. graphique 3). Ainsi, les réfugiés sont moins souvent en logement personnel que les personnes admises au séjour pour motif familial. Cela doit se rapprocher de leur modes d'hébergements lorsqu'ils sont encore demandeurs d'asile. Pour autant, les différences d'accès au logement personnel entre les femmes et les hommes ne s'expliquent pas entièrement par les différences de motif d'admission au séjour : ce n'est pas parce qu'il y a moins de femmes réfugiées que d'hommes [2] que les conditions générales du logement des femmes sont meilleures. Quel que soit le motif, la situation des femmes est toujours meilleure : 52 % des réfugiées habitent dans un logement personnel (43 % des réfugiés) et 94 % des femmes admises au regroupement familial sont dans cette situation (85 % pour les hommes). Le meilleur accès au logement personnel pour les personnes venues dans le cadre du regroupement familial (14 % des femmes et 3 % des hommes) est encore à mettre en relation de l'obligation de disposer d'un logement répondant à des conditions minimales de confort.

... et la composition familiale

Femmes et hommes ne vivent pas dans les mêmes types de familles. Les femmes vivent moins souvent seules (13 % contre 39 %) et vivent plus souvent en couple (avec ou sans enfant) : 76 % contre 60 %. Enfin, 10 % des femmes sont à la tête d'une famille monoparentale, situation la moins favorable pour l'accès au logement personnel (cf. graphique 4), alors que cette situation ne concerne que très marginalement les hommes (moins de 1 % dans l'enquête). Or, les conditions de logement sont aussi liées à la structure familiale : les couples sont mieux logés en moyenne que les personnes seules ou les familles monoparentales. A structure familiale donnée, les femmes restent mieux logées.

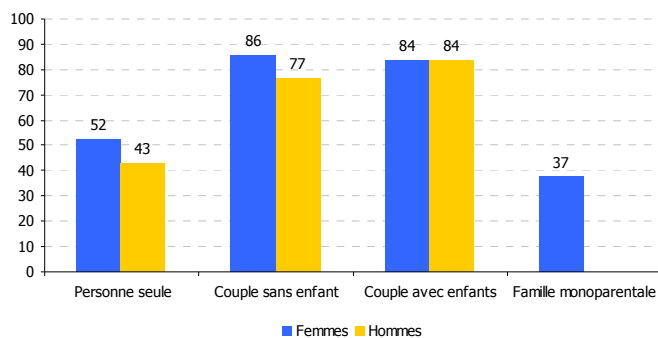
* : Ce paragraphe résume des éléments développés dans [1] : Le logement des nouveaux migrants (IM 36).

Graphique 3 : Part des personnes en logement personnel selon le sexe et le motif d'entrée au séjour (en %)



Lecture : 53 % des réfugiées vivent en logement personnel
Champs : Signataires du CAI en 2009 Source : Elipa 2010

Graphique 4 : Part des personnes en logement personnel selon le sexe et la situation familiale (en %)

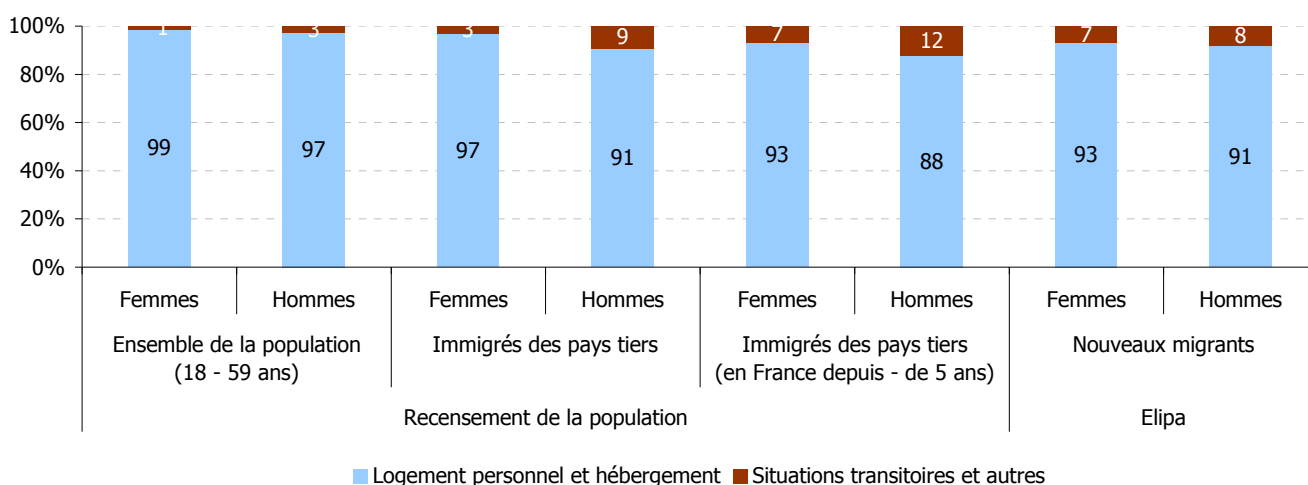


Lecture : 52 % des femmes vivant seules résident en logement personnel

Les situations transitoires d'hébergement concernent moins les femmes

Plus généralement, selon le recensement de population, les immigrés sont plus fréquemment hébergés en situations transitoires que l'ensemble de la population (cf. graphique 5). Ceci est d'autant plus vrai que la durée de présence en France est faible : 7 % des femmes et 12 % des hommes sont en situations transitoires. Ce mode d'hébergement concerne toujours davantage les hommes que les femmes, dans l'ensemble, parmi les immigrés ou parmi les nouveaux migrants.

Graphique 5 : Comparaison des types de logement selon le sexe



Lecture : 97 % des femmes immigrées des pays tiers résident dans un logement personnel ou sont hébergées.

Sources : Recensement de la population 2009, Elipa 2010.

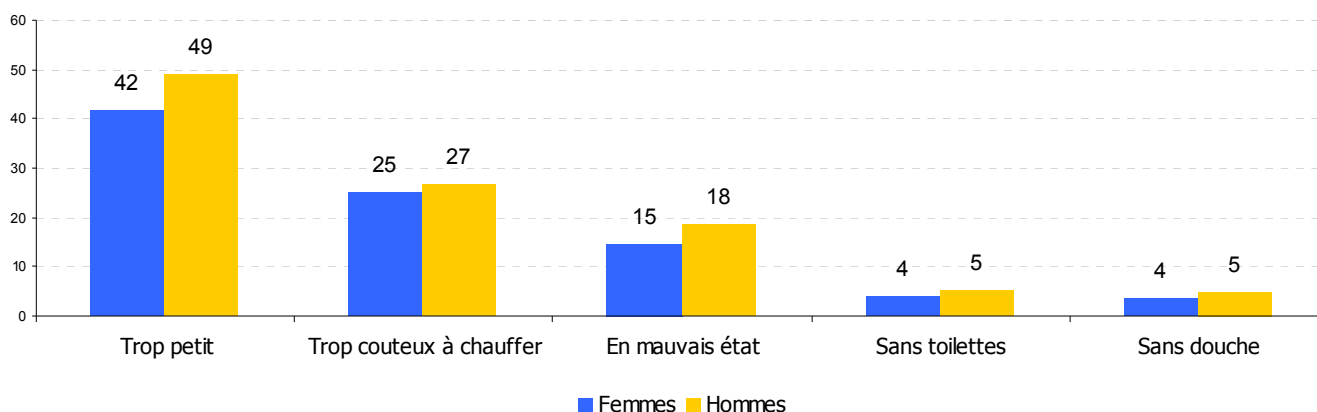
Les résultats selon les deux sources ne sont pas exactement comparables en raison de champs et de définition différentes des modes d'hébergement. Notamment, les étudiants font partie du champ « recensement » mais sont exclus du champ « Elipa ».

En 2010, seules les personnes vivant dans un logement personnel et les personnes hébergées chez un ami ou par la famille sont interrogées sur le confort de leur logement. Sont donc exclues de la suite de l'étude l'ensemble des personnes vivant une situation de logement transitoire.

Des logements plus confortables pour les femmes

L'enquête Elipa permet d'appréhender le confort du logement à partir de cinq critères : la présence de toilettes dans le logement, la présence de douche dans le logement, la taille du logement, l'état du logement (humidité, malfaçons...), et le coût trop élevé pour chauffer le logement. Si la hiérarchie des défauts cités est la même pour les femmes et les hommes (cf. graphique 6), ces derniers déclarent systématiquement plus souvent ces défauts. L'écart le plus important concerne la taille du logement avec la moitié des hommes qui la déclare insuffisante contre 42 % des femmes.

Graphique 6 : Part des personnes déclarant un défaut du logement par sexe (en %)



Lecture : 42 % des femmes et 49 % des hommes déclarent un logement trop petit
 Champ : ensemble des personnes vivant en logement personnel ou hébergées. Source : Elipa 2010.

À partir de ces défauts un indicateur de confort du logement est créé [3]. Il permet de répartir les personnes en fonction de la qualité de leur logement : bonne, moyenne ou insuffisante. Ces résultats confirment la meilleure qualité des logements pour les femmes (cf. tableau). En 2010, 46 % des femmes et 38 % des hommes vivent dans un logement confortable. Le confort d'un logement est fortement influencé par le type de logement : ce sont les propriétaires et les locataires d'un logement social qui résident dans les logements les plus confortables. Or, non seulement les femmes vivent plus souvent dans ces deux types de logement, mais encore, à type de logement égal, les femmes sont toujours logées plus confortablement que les hommes. Les femmes propriétaires vivent plus souvent dans un logement confortable que les hommes (70 % contre 62 %), tout comme les femmes logées chez un particulier (36 % contre 28 %). Le constat doit être relativisé : si les hommes étaient logés comme les femmes au regard du type de logement, la proportion d'hommes dans un logement confortable serait de 44 % (contre 38 %).

Le confort du logement varie en fonction du motif de migration pour les femmes : 49 % des migrantes familiales ont un logement confortable contre seulement 28 % des réfugiées. Au contraire, la part des hommes en logement confortable varie moins en fonction du motif de migration (de 36 % pour les travailleurs à 43 % pour les « autres »). Si les femmes vivent moins souvent dans un logement inconfortable que les hommes, la tendance s'inverse pour les femmes réfugiées : 20 % vivent dans un logement inconfortable contre 14 % des hommes réfugiés.

Ces conditions de logement, en moyenne meilleures pour les femmes que pour les hommes, peuvent expliquer que les femmes soient plus souvent satisfaites de leur logement. En effet, 40 % d'entre elles se déclarent tout à fait satisfaites de leur logement contre 30 % des hommes. Cette proportion varie en fonction de la qualité du logement. Les femmes vivant dans un logement confortable sont plus nombreuses à se déclarer satisfaites de leur logement que les hommes dans la même situation (72 % contre 69 %). C'est peut-être pour cette même raison qu'elles sont moins nombreuses à déclarer vouloir déménager au cours de l'année que les hommes : 46 % contre 56 %.

Tableau : Confort du logement selon le sexe (en %)

Confort du logement	Femmes	Hommes
Logement confortable	46	38
Confort moyen	43	49
Logement inconfortable	10	12

Lecture : en 2010, 46 % des migrantes vivent dans un logement confortable. Champ et source : voir graphique 6.

Pour en savoir plus

- [1] Infos migrations n° 36 – mars 2012 : Le logement des nouveaux migrants en 2010 (Virginie Jourdan).
 - [2] Infos migrations n° 22 – avril 2011 : Les femmes immigrées signataires du CAI en 2009 (Virginie Jourdan).
 - [3] Infos migrations n° 53 – mars 2013 : Mesurer le confort du logement des nouveaux migrants (Virginie Jourdan, Gérald Le Quentrec-Creven)
- Voir aussi :** Infos migrations n° 19 - janvier 2011 : dossier sur l'enquête Elipa (Corinne Régnard, Florent Domergue).